



Ligue des Droits de l'Homme

Boîte n°10 - Maison des Associations, 22 rue de la Saïda, 75015 Paris

A l'attention de Madame **Rosine Gautier**
Présidente de la section LDH XVème

Paris, le 22 mai 2012

Chère Madame,

En tant que candidate du Front de Gauche à la députation pour République et Socialisme (parti issu d'une scission avec le MRC de Jean-Pierre Chevènement), je suis favorable au vote des immigrés aux élections municipales.

Il me semblerait en revanche préjudiciable de faire ce que nous avons reproché à nos adversaires au moment du traité de Lisbonne : empêcher tout débat public sur ce sujet.

Aussi, si une proposition de loi en ce sens était proposée je la voterai, bien entendu, mais j'estime qu'il est nécessaire d'avoir un large débat préalable comme doit avoir lieu le débat sur la simplification de l'acquisition de la nationalité française.

Comme vous le savez, le vote aux élections locales répond, outre au pragmatisme (contribution à la création des richesses et à la solidarité nationale, vote des étrangers communautaires, etc.) à une philosophie : il n'y a pas de raisons que des personnes vivant dans la Cité et souhaitant partager une destinée commune ne puissent pas participer à l'élaboration des règles qui la régissent.

Comme cela se rapproche de la définition moderne de la nationalité par Renan, dans l'absolu, je serais pour que la personne accède, sur les mêmes critères, à la nationalité française et donc puisse voter, être éligible à tout poste. Cela étant, les brèches effectuées à la laïcité sont telles, la remise en cause du vouloir vivre ensemble par une partie non négligeable de la classe politique tellement importante, que les personnes d'origine étrangère ne veulent pas « perdre » leur nationalité d'origine et se sentent partagées entre deux mondes. De plus, admettons que ceux qui refusent le droit de vote des étrangers au nom de ce principe le font en fait pour reporter sine die le problème (personne ne me fera croire que c'est parce qu'ils sont outrés qu'on ne leur accorde pas la nationalité française qu'ils ne veulent pas de leur vote à une élection locale).

Or qui peut le plus peut le moins : comme je pense que l'ensemble des personnes concernées doivent avoir accès, s'ils le souhaitent, à la nationalité et donc sont légitimes à, s'ils le souhaitent, voter et être éligibles à l'ensemble des élections, a fortiori je suis pour leur permettre de participer aux élections municipales. J'espère simplement que ce débat qui aura lieu permettra à terme de faire assouplir notre droit concernant l'accès à la nationalité.

Pourquoi ai-je, à deux reprises, explicitement limité le droit de vote aux élections municipales ?

J'attire votre attention qu'il nous faut gagner la bataille de l'opinion publique sur le long terme et que par conséquent il me semble qu'à trop en demander (vote et élections à toutes les élections locales immédiatement) nous ne ferons que braquer des personnes qui viennent de vivre cinq ans de lepénisation des esprits.

Car plus largement, étant pour la constitution d'une VIème république, je pense que le peuple doit prendre en main sa destinée : c'est-à-dire que toute personne étant née ou vivant régulièrement en France et souhaitant se projeter dans un avenir commun doit pouvoir participer à l'élaboration des règles communes. C'est cela qui est nécessaire afin d'avancer sur le chemin de la République sociale. Les politiques doivent cesser de penser qu'ils sont autre chose que des représentants : nous devons faire en sorte de créer et d'éclairer les débats. J'ai trop vécu le mépris de certains au quotidien, en tant que syndicaliste à l'APHP, pour souhaiter imposer, à mon tour, quoi que ce soit. Qui plus est sans débat. Nous pouvons penser que la majorité des Français qui a voté au deuxième tour savent clairement qu'ils ont aussi voté pour le vote des étrangers aux élections municipales en cas de résidence continue durant 3 ans. Comme ils avaient voté en 1981 aussi pour l'abolition de la peine de mort. Je pense que la parole donnée doit être respectée et que ce peut-être l'occasion d'ouvrir un débat plus général en miroir de celui sur « l'identité » qui avait été ouvert par « la droite décomplexée ».

C'est d'ailleurs le sens, je le crois, de votre démarche. Celle-ci permet d'aider à son ouverture.

Je salue donc votre initiative et vous remercie d'avoir sollicité mon avis.

Veillez agréer, chère Madame, mes respectueuses salutations.

Marianne Journiac,

Candidate républicaine et socialiste du Front de Gauche dans la 12^{ème} circonscription, Paris 15^{ème}.